



La feuille de chou



MARS 2017
Numéro 10 spécial pesticides

Association des jardins familiaux de la Garonne. Bulletin de liaison

lesjardinsfamiliaux@gmail.com

Les pesticides, ça nous empeste!... et si on s'en passait?

Un pesticide... c'est quoi ?

Dérivé de l'anglais « pest », (ravageurs) et du suffixe -cide (tuer)

C'est un composé chimique destructeur de parasites animaux (insectes, rongeurs..) ou végétaux (champignons; mauvaises herbes..).

Les pesticides regroupent de nombreuses familles de produits, et en particulier dans nos jardins:

Les fongicides: limitent la croissance ou la destruction des champignons (mildiou; rouille...)

Les herbicides ou désherbants: détruisent les «mauvaises herbes»,

Les insecticides : détruisent les insectes,

Les molluscides: tuent les limaces et escargots.

Les pesticides sont aussi appelés produits phytosanitaires, ou biocides.

La France est le premier consommateur de pesticides en Europe, avec utilise environ 80 000 t/an. La consommation par les jardiniers amateurs est estimée à 8000T !

Rappel : Dans le règlement de nos jardins, les désherbants sont totalement interdits.



Quels sont Les risques ? Pourquoi Les interdire ?

Lors d'un traitement, 90 % du pesticide n'atteint pas le ravageur visé. L'essentiel aboutit sur le sol, puis est entraîné par l'eau de pluie ou les arrosages, et se déplace avec l'eau dans les couches de terre.

En France, chaque année on retrouve des tonnes de pesticides dans les rivières, nappes phréatiques...et les océans.

Quand on sait qu'un seul gramme de matière active pollue 10 000 m³ d'eau... Le reliquat reste dans le sol et peut être absorbé par une plante que nous consommons.

Risques pour notre santé...et celle de nos enfants

Les pesticides, malheureusement, ne s'arrêtent pas au champ. Ils pénètrent dans les sols, mais surtout dans les plantes, fruits et légumes : la majorité des fruits et légumes consommés présentent des quantités de pesticides supérieures à la norme. C'est en mangeant des aliments traités que les consommateurs se retrouvent exposés aux produits phytosanitaires.



90% de la population française est contaminée par des pesticides. Plus préoccupant, une étude en Bretagne, montre que seuls 1,6% des échantillons d'urine de femmes enceintes ne contiennent pas de trace des pesticides.

Ce n'est pas la quantité ingérée qui compte

C'est l'ingestion répétée d'aliments contenant des traces de pesticides qui est inquiétante.

Même avec une très faible exposition, les pesticides peuvent avoir de graves conséquences sur l'organisme. Ils sont à la base de problèmes endocriniens, de la maladie d'Alzheimer, de cancer et susceptibles de provoquer l'infertilité masculine, mais les plus à risque sont les femmes enceintes et les jeunes enfants.

Les enfants boivent 2,5 fois plus d'eau, et ils mangent 3 à 4 fois plus de nourriture par kilo de poids de corps qu'un adulte. Ils sont également exposés aux résidus de pesticides pendant la gestation et l'allaitement maternel.

Ils sont donc proportionnellement plus exposés aux résidus de pesticides que les adultes.

Il est donc à craindre que nos enfants, et les enfants de nos enfants aient à subir les conséquences de notre ignorance et de notre utilisation souvent inutile de pesticides. Quelle responsabilité! Ne jouons plus à l'apprenti sorcier!



Les pesticides sont mis en cause dans les deux études suivantes : sur les dix dernières années, on est passé d'un enfant autiste pour 5000 à 1 enfant pour 68. Un homme sur deux sera stérile en 2030 si rien n'est fait !

Risque pour l'environnement

Les pesticides et leurs produits de dégradation (parfois plus toxiques que la molécule mère) contaminent tout l'environnement. En plus de tuer l'espèce visée, ils peuvent aussi très bien contaminer et tuer les autres acteurs de la chaîne alimentaire (oiseaux, divers insectes, petits mammifères, etc..).

La présence de pesticides a été retrouvée dans 99% des rivières. 30% des points de contrôle des eaux souterraines dépassent la norme de potabilité. Cette dépollution a un coût très élevé pour nous consommateurs d'eau potable du robinet.

On retrouve du DDT dans les sols et les organismes bien que son utilisation soit interdite depuis 1971.



Le point sur la législation

L'Assemblée Nationale a adopté, en 2015, une loi prévoyant entre autres qu'à partir du 1er janvier 2019, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront

interdites.

Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Dès le 1er janvier 2017, ces produits ne seront plus en libre-service dans les rayons. Seuls les pesticides d'origine chimique sont concernés.

Les produits de bio contrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

Et dans nos jardins... revenons au jardinage au naturel!

Les pesticides coûtent cher et représentent un mode de jardinage sans avenir. Il existe des méthodes alternatives, suffisamment efficaces et faciles d'utilisation, que nous vous aiderons à acquérir durant toute l'année 2017.

Nous mettrons aussi tout en oeuvre pour que chacun puisse éliminer les produits dangereux de son jardin : adresse pour s'en débarrasser, collecte, formations, affichage, etc..



Un nouveau règlement des jardins sera diffusé pour la prochaine année jardinière qui interdira la détention et l'utilisation de pesticides.

Venez participer à la semaine "alternatives aux pesticides"!

1er Rendez-vous : le 25 mars 9h30 à Périole (Balma-Gramont) pour apprendre le jardin sans pesticides : visite du jardin de Raoul, fabrication de purins, décoctions, échange de trucs et astuces...

Pour voir tous les autres rendez-vous, allez sur jardinsfamiliauxgaronne.fr ou consultez les panneaux d'affichage

Tous les jardiniers sont invités

